

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSEC
Extra

Comité Social et
Economique Central

RÉUNION DU 11 DECEMBRE 2024

Ordre du jour de la réunion

1. Mettre en place une gouvernance simplifiée du RPE assurant un pilotage par les résultats sur la base d'objectifs
2. Consultation sur l'accompagnement intensif
4. Présentation du rapport d'expertise sur les Orientations stratégiques par le cabinet Technologia

Déclaration du SNAP

Outre les nombreuses problématiques de non-respect des dispositions de l'accord télétravail déjà remontées auprès de la direction dans le cadre de la campagne télétravail qui vient de se clore, campagne, nous le rappelons, ouverte au titre de la durée de l'accord en question, nous alertons la direction sur l'outil SIRH qui contrevient à l'article 2.6.2.4 de l'accord télétravail portant sur les possibilités de recours suite à une acceptation partielle. En effet, lorsqu'il y a accord partiel, les seules possibilités offertes à l'agent sont :

- J'en accepte les modalités
- ou j'en refuse les modalités et je ne bénéficie pas du télétravail ou du travail de proximité.

Ce qui revient à supprimer l'option de faire un recours sans refus de la proposition faite.

De plus, nous sommes alertés par les pratiques de la région Grand Est qui interdit le 3^{ème} jour de travail de proximité sur une agence et impose que ce 3^{ème} jour de travail de proximité se déroule sur l'une des DR des différents territoires, cela en totale contradiction avec l'article 2.5.2 de l'accord télétravail qui stipule que le jour de travail de proximité s'effectue en agence ou en plateforme.

Nous demandons à la direction de mettre un terme à ces situations non conformes. A défaut, le SNAP agira judiciairement pour faire respecter les termes de l'accord qu'il a signé.

Gouvernance simplifiée du RPE assurant un pilotage par les résultats sur la base d'objectifs

Il s'agit d'un programme visant à simplifier les instances actuelles de gouvernance et renforcer la coordination des membres du réseau pour l'emploi.

La gouvernance partagée est installée sur la base des 4 niveaux de comité pour l'emploi, national, régional, départemental et local.

A date, 72,6% des comités départementaux pour l'emploi auront été installés d'ici fin 2024.

L'installation des comités locaux pour l'emploi est annoncée d'ici fin 2024 à hauteur de 38,5%.

Au vu de l'ampleur du changement culturel, la stratégie de réalisation s'appuie sur une double logique :

- apprendre en marchant
- Déployer progressivement.

Vos élus CSEC

Laurent MERIQUE

laurent.merique@francetravail.fr

Isabelle DE OLIVEIRA

isabel.de-oliveira@francetravail.fr

Maryvonne HO SACK WA

m.ho-sack-wa@francetravail.fr

Laurence THIREAU

laurence.thireau@francetravail.fr

Frédéric PICHON DE BURY

fred.pichondebury@francetravail.fr

Myriam SURLEMONT

myriam.surlemont@francetravail.fr

Votre Représentant syndical SNAP

Jean-Luc MIRAGLIA

jl.miraglia@francetravail.fr

PROCHE,
ACTIF,
humain !

Syndicat National du Personnel de France Travail

syndicat.snap@francetravail.fr



Je scanne, j'adhère !

SNAP



RÉUNION DU 11 DECEMBRE 2024

CSEC

Comité Social et
Economique Central

Pour le **SNAP**, ce qui ressort de ce dossier reste largement insuffisant en termes de contenu permettant d'avoir un état des lieux précis de la situation de gouvernance déclinée aux différents niveaux et soulève de nombreuses inquiétude quant à la capacité de mobilisation du réseau pour l'emploi au regard des freins notables qui remontent. Le rôle de l'Etat est primordial dans le pilotage de ces comités et force est de constater qu'il reste parfois si ce n'est réfractaire, très spectateur voire passifs. Les difficultés politiques auxquelles sont confrontés certains comités augurent mal de l'efficacité de ces gouvernances dont les positionnements des uns et des autres peuvent entraver le bon fonctionnement de l'instance.

France Travail dans toutes les situations où le réseau pour l'emploi ne fonctionne pas tel qu'il le devrait retombe inexorablement sur France Travail qui joue la voiture balaie.

Consultation sur l'accompagnement intensif

Les cibles

Tous les DE relevant de cette modalité du fait de sa situation (les plus éloignés de l'emploi) et plus particulièrement les jeunes, les RSA et les personnes porteuses de handicap.

Accompagnement intensif

Mis en place d'un plan d'action activé par un référent du réseau pour l'emploi intégrant une durée hebdomadaire de 15h00 mais pouvant varier suivant les situations (ex : prise en compte pour la dominante social des contraintes personnelles dans la définition des engagements et du niveau d'intensité).

Actualisation régulière du diagnostic et du contrat d'engagement partagé entre les différents intervenants.

L'accompagnement intensif :

- s'inscrit dans la continuité des approches du type accompagnement global.
- Sa durée est limitée dans le temps
- Réinterrogation à des moments jalons du parcours à 3 mois et à 6 mois
- Peut faire l'objet de changement de modalité, d'intervenant et réorientation
- Les échanges en face à face sont privilégiés lorsque possible
- Une participation active de la personne, sollicitation continue de son avis (ne pas obliger à évoquer des difficultés personnelles qui ne sont pas un frein à son insertion)
- Quelle que soit la dominante (emploi, socio pro ou remobilisation sociale) toujours une dimension emploi dans le parcours (work first)
- Un suivi dans l'emploi (ne s'arrête pas à la signature d'un contrat

Perspective 2025

+ 180 000 personnes éloignées de l'emploi à accompagner dans le cadre de l'accompagnement intensif.

Dans les chiffres à mettre en perspective : 1 200 000 RSA, 1 500 000 DE hors RSA, 200 000 jeunes.

Taille de portefeuille à 50 DE, 2 entretiens par mois, 15h hebdomadaires, une durée de 6 mois renouvelable.

Leviers à mobiliser :

- Basculement sur l'accompagnement intensif de tous les conseillers équip'emploi, équip'recrut, global, AIJ.
- Augmentation des tailles de portefeuille des conseillers CEJ de 30 à 50 DE
- Externalisation du suivi des cadres avec Agil'cadres (100 portefeuilles)
- Mobilisation du FSE au titre de l'innovation pour la création de nouveaux portefeuilles à dominante RSA
- Arrêt des portefeuilles MET (transfert des DE sur le suivi ou le guidé) et redéploiement des 820 ressources sur l'accompagnement intensif
- Les gains d'efficacité à redéployer
- D'autres leviers identifiés par les régions.

Les étapes d'un parcours intensif

- Diagnostic approfondi des besoins de la personne
- Co-construction des objectifs du projet professionnel
- Contractualisation des engagements
- Définition et mise en œuvre d'un accompagnement intensif personnalisé (environ 15h d'activités collectives, entretiens et contacts individuels)
- Suivi dans l'emploi (a minima sur la période d'essai) et la formation.

PROCHE,
ACTIF,
humain!

Syndicat National du Personnel de France Travail



Je scanne, j'adhère !

syndicat.snap@francetravail.fr

SNAP



RÉUNION DU 11 DECEMBRE 2024



Intervention du SNAP

L'exigence de cet accompagnement intensif avec 2 entretiens par mois, 15h hebdomadaires, 2 jalons à 3 mois et 6 mois et l'accompagnement dans l'emploi plus la formation représente une charge importante. La projection à 50 DE nous paraît irréaliste sachant que les portefeuilles moyens des AIJ, des équip'emploi et des acco glo sont actuellement supérieurs.

Sur les 180 000 DE supplémentaires à accompagner, nous nous interrogeons sur les ressources à dégager au travers des différents leviers exposés. D'une part, vous réduisez le volume des portefeuilles acco glo, AIJ et EE. Donc, ces DE rebasculeront sur les autres portefeuilles. D'autre part, les moyens dégagés par les gains d'efficacité restent à démontrer. ON a le sentiment à la lecture de ce dossier, que nous brassons beaucoup de données virtuelles et que nous serons confrontés à une dure réalité devant les charges à absorber et les moyens insuffisants pour le faire.

Quelle formation pour les conseillers basculer sur l'accompagnement intensif ? Est-ce que les bascules d'agents sur l'accompagnement intensif se feront sur la base du volontariat ou seront-elles imposées ?

Quel est la nature du suivi dans l'emploi ? Comment se matérialise-t-il ?

PROCHE,
ACTIF,
humain !

Syndicat National du Personnel de France Travail

syndicat.snap@francetravail.fr



Je scanne, j'adhère !

SNAP